



Information

Résultat se clôturant au 31 mars 2016

Publication du résultat provisoire

Suite à la publication du 24 juin 2016 du rapport annuel de Celesio AG, le Groupe PCB communique annuellement son résultat provisoire. Aucune information par rapport au Groupe PCB n'est identifiable au départ des comptes consolidés allemands. Il n'est donc pas possible d'envisager le résultat de PCB sur base du résultat de Celesio AG. Les chiffres renseignés ci-dessous sont provisoires et n'ont pas été audités.

Malgré les mesures gouvernementales prises au cours de l'année 2015, le Groupe PCB a réalisé un chiffre d'affaires de 516,1 millions €, soit une augmentation de 0,20% par rapport à la même période de l'année précédente.

La marge brute augmente de 1,77% par rapport à l'année dernière. Le taux de marge brute est en légère hausse pour se stabiliser à 5,63% du chiffre d'affaires.

Le Groupe PCB a réussi à finaliser certains challenges significatifs. Après de multiples discussions avec la compagnie d'assurance en vue de trouver un accord sur le montant de l'indemnité de perte d'exploitation encourue suite à l'incendie du dépôt à Evere, le Groupe PCB a perçu courant l'année fiscale 2016 un montant se chiffrant à 6,4 millions €. L'ouverture du nouveau dépôt à Eppegem et la centralisation des activités de Zaventem et d'Anvers permettent au Groupe PCB de rétablir les bases d'une performance opérationnelle.

Les éléments ci-dessus expliquent, dès lors, le résultat après impôts en bénéfice de 2,6 millions €.

Finalement, et comme explicité dans les communiqués de presse datant du 15 décembre 2015 et du 25 mai 2016, l'intention d'achat de l'activité belge de distribution de la coopérative française Welcoop, option étant encore conditionnée à l'autorisation des autorités de la concurrence, représentera pour le Groupe Celesio/McKesson le franchissement d'une nouvelle étape significative de son développement en Belgique.

Le Conseil d'Administration
Le 30 juin 2016

Pour plus d'informations sur le Groupe PCB, vous pouvez consulter le site : www.pcb.be ou vous adresser à Mr. Philippe Lacroix par courrier électronique à l'adresse suivante : philippe.lacroix@pcb.be